

SEANCE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le vendredi trente juin, à 20 h 30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Christine DUBOIS – Maire.

<u>PRÉSENTS</u>	Mesdames	CHEMIT Dominique
		GAUTIER Hélène
		MAUDENS Karine
		PIAT Sylvie
Messieurs	ADAMO Jacques	
	De la BRETONNIERE Laurent	
	CEPEDA Christophe	
	de l'ESTANG du RUSQUEC Guillaume	
		FORTIN Jean-Luc

Nomination d'un secrétaire de séance : Monsieur Laurent de la BRETONNIERE

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 05 MAI 2017

Le compte rendu de la séance du 05 Mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. ELECTION DU DELEGUE ET DE SON SUPPLEANT POUR LE VOTE DES SENATEURS

A – Le délégué :

Vu le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale

Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame Dominique CHEMIT (1956) et Messieurs Jean-Luc FORTIN (1962), Guillaume de l'ESTANG du RUSQUEC (1989) Christophe CEPEDA (1987).. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection du délégué

La candidature enregistrée : Madame Christine DUBOIS

Madame le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Christine DUBOIS : 10 voix

Mme Christine DUBOIS ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

B – Le suppléant :

Élection du suppléant

La candidature enregistrée : Madame Sylvie PIAT

Madame le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Sylvie PIAT : 10 voix

Mme Sylvie PIAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

3. DESIGNATION DE DEUX DELEGUES DE L'ADMINISTRATION POUR LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

Christine DUBOIS explique que nous devons choisir deux nouveaux délégués de l'administration pour la révision des listes électorales, car Monsieur Jean-Luc FORTIN est nommé depuis 2010.

Madame Dominique CHEMIT et Monsieur Christophe CEPEDA sont les deux nouveaux délégués.

4. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Madame le Maire lève la séance à 20 h 45